

## FICHE SYNTETIQUE DE LA FORMATION

**Diplôme : Licence**

**Intitulé de la formation : Éducation & Management des Organisations Sportives  
(E.M.O.S)**

**Responsable (Prénom et Nom): HARFOUF SOULAIMAN**

**Grade : PH**

**Etablissement : Ecole Normale Supérieur Martil**

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

La filière "Éducation et Management des Organisations Sportives (E.M.O.S)" ambitionne de former des professionnels de la gestion des organisations sportives du secteur associatif fédéral ou entrepreneurial marchand. Elle vise également la formation de spécialistes dans la gestion des services chargés du sport scolaire, universitaire et associatif non marchand, publics ou privés. Par ailleurs, le lauréat de cette formation sera doté de savoirs et de savoir-faire lui permettant d'intervenir efficacement auprès de tous types de public (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou en situation de handicap...), et dans les différents secteurs d'activité liés au sport.

La formation en "Education et Management des Organisations Sportives (E.M.O.S)" mire le développement chez l'étudiant d'une triple compétence : scientifique, managériale et éducative & sportive. Elle habilitera ses lauréats à performer dans tous les métiers relatifs au management des organisations sportives.

Les secteurs particulièrement visés sont :

- Les organisations sportives associatives (fédérations sportives, ligues, associations sportives, comité olympique, clubs, etc.) ;
- Les organisations privées de gestion du sport, de l'événementiel, de loisir sportif, de la vente des articles et équipements de sport ;
- Les organismes publics chargés de la gestion et la promotion du sport scolaire et universitaire, à l'échelle centrale et au niveau régional et local ;
- Les organismes qui font du sport un levier pour l'insertion et le développement des différents types de publics.

## **COMPETENCES A ACQUERIR :**

La licence en "Éducation et Management des Organisations Sportives (E.M.O.S)" vise le développement chez l'étudiant des trois compétences suivantes :

1. Compétence Scientifique: Il s'agit de doter l'étudiant de savoirs scientifiques issus des différents champs disciplinaires (Sciences humaines & sociales, biologiques, physiques...) nécessaires à la compréhension du sport en tant que fait social total, et de l'environnement organisationnel et fonctionnel des différentes entités sportives et, par conséquent avoir la capacité d'intervenir pour optimiser leur rendement par rapport aux buts qu'elles se fixent.

2. Compétence Sportive et éducative : L'étudiant en cette formation développera par ailleurs des compétences éducatives et sportives relatives aux Techniques Sportives (dimensions culturelles des différentes Activités Physiques : Histoire, règlement, techniques, organisation institutionnelle... des différentes APS programmées) afin que ses interventions managériales soient adaptées au secteur sportif, et ses spécificités ;

3. Compétence Managériales : Le lauréat de cette formation possédera les savoir-faire nécessaires pour le management efficace et adapté des organisations sportives, des manifestations sportives, des compétitions sportives et des équipes de travail sur des projets Sportifs.

## **DEBOUCHES DE LA FORMATION**

Le diplômé, disposant d'une triple compétence, sportive & éducative, scientifique et managériale, est destiné à exercer des fonctions de gestion dans des organisations sportives, de tourisme et de loisirs sportifs dont il peut avoir la responsabilité.

Les compétences qu'il a développées lors de sa formation en "Éducation et Management des Organisations Sportives (E.M.O.S)" constituent des atouts lui permettant de remplir efficacement les fonctions de :

- Chef de projet : responsable d'organisation événementielle ;
- Coordinateur de dispositif de développement local / de projet local dans différents milieux : socioculturel, local, sportif ;
- Conseiller technique auprès des fédérations, et des centres sportifs régionaux et nationaux ;
- Chargés de projets sportifs dans des ONG nationales et internationales ;
- Responsable de la communication ou des relations avec la presse dans des fédérations ou des groupements sportifs, ou d'entreprises en relation avec le sport ;

- Chargé de développement dans une organisation sportive ou en relation avec le sport, dans une structure fédérale sportive, recherche de partenariats, sponsoring ;
- Responsable commercial ou marketing ;
- Responsable dans la distribution de produits et services sportifs ;
- Responsable de centre ou d'équipements sportifs ;
- Responsable d'un club professionnel ;
- Cadre dans une collectivité territoriale ;

Les diplômés peuvent par ailleurs poursuivre leurs études de master dans une filière à vocation sportive.

## **MODALITES D'ADMISSION**

### **Diplômes requis :**

Toutes séries de baccalauréat

### **Conditions pour postuler :**

Diplôme : Baccalauréat ou diplôme reconnu équivalent.

Âge : Les candidats ne doivent avoir un âge qui ne dépasse pas 20 ans le jour du concours. –

Aptitude Physique : Attestée par un Certificat Médical récent.

### **Conditions d'accès :**

#### **I- Etude du dossier (30%)**

Procédures de sélection : La première sélection des candidats ainsi que le classement des étudiants par ordre de mérite se fera sur base des résultats obtenus au baccalauréat avec pondération.

1– Série du baccalauréat et coefficient :

Sciences économiques et de gestion = 1.2

Education Physique et Sportive (Filière Sport-Etude) = 1.2

Baccalauréat scientifique (SVT, Physique-chimie, sciences mathématiques) = 1

Autres types de baccalauréat = 0.8

2– Moyenne du Baccalauréat :

\* National : 75%

\* Régional : 25%

3 – Note de l'EPS ;

4 – Note du français ;

5 – Note du l'anglais ;

6 – Nombre d'années passées pour obtenir le baccalauréat.

## **II- Épreuves du concours : (70%)**

1- Épreuve pratique (40%) : Selon les exigences demandées, réaliser une prestation sportive dans les activités suivantes :

- \* Gymnastique au sol ;
- \* Course athlétique (une épreuve imposée par le jury) ;
- \* Sport collectif (un sport imposé par le jury).

2- Épreuve écrite (30%) : Produire en français un écrit relatif à un sujet portant sur la culture générale ou la culture sportive.

3- Entretien oral (30%) : L'étudiant est évalué sur sa capacité de :

- \* Comprendre les questions ;
- \* Réagir de manière adaptée aux questions posées ;
- \* Organiser son discours ;
- \* Exprimer ses idées avec un langage correct et fluide.